



## Championnats suisses de course de navette

Samedi 9 mai 2026

Organisateur	STV Wangen SZ
Lieu	Installations sportives Seefeld / Seestrasse 31, 8853 Lachen
Participants	<p>Sociétés FSG</p> <p>À la date limite d'inscription aux Championnats suisses de course de navette, les participant·e·s doivent être inscrit·e·s dans la société correspondante en tant que membres actifs de la Fédération suisse de gymnastique (y compris les associations partenaires SATUS et SVKT). Chaque gymnaste n'est autorisé·e à concourir que pour une seule société.</p> <p>Durant la compétition, les participant·e·s doivent pouvoir prouver leur affiliation.</p> <p>Si le contrôle révèle qu'une société enfreint les conditions de participation susmentionnées, toutes les équipes concernées de ladite société seront exclues de la compétition ou seront disqualifiées a posteriori.</p> <p>Les participant·e·s s'engagent à se conformer au Règlement sur les sanctions.</p>
Prescriptions de concours	Les <b>Prescriptions de concours des Championnats suisses de course de navette 2026</b> s'appliquent
Compétition	<p>Course de navette selon les PC 2021</p> <p>Disciplines et catégories selon les Prescriptions de concours 2026</p> <p>Le responsable FSG de compétition est à votre disposition pour toutes vos questions sur la compétition : Andi Schwarz, <a href="mailto:schwarz.a@bluewin.ch">schwarz.a@bluewin.ch</a>, 079 277 32 04</p>
Horaire	Etabli après le délai d'inscription. La compétition devrait début à 9h30.
Inscriptions	<p>Inscriptions via le site internet de l'organisateur : <a href="http://www.stv-wangensz.ch">www.stv-wangensz.ch</a>. Les inscriptions ouvrent le 13 janvier 2026.</p> <p>Remettre la liste des athlètes le jour même au bureau des calculs.</p>



Pour toute question sur les inscriptions:

Fédération suisse de gymnastique, division de  
l'encouragement du sport, Bahnhofstrasse 38, 5000 Aarau  
Tél. 062 837 82 11, courriel : [jasmin.leimgruber@stv-fsg.ch](mailto:jasmin.leimgruber@stv-fsg.ch)

Délai d'inscription : **29 mars 2026**

**Finance de participation** La finance de participation (course de navette avec et sans témoin) pour la première équipe d'une société s'élève à Fr. 60.- et pour chaque équipe supplémentaire à Fr. 30.-  
En cas d'absence, la finance de participation reste en mains de l'organisateur.

Les finances de participation de chaque société sont payables pour le **31 mars 2026** sur le compte suivant :  
Compte auprès de la SZKB, au nom de Turnverein Wangen, 8855 Wangen SZ  
IBAN : CH37 0077 7003 2312 5568 7

**Assurance** L'assurance relève de la responsabilité de chacun.  
Conformément au Règlement, les participant-e-s déclaré-e-s comme membres actifs de la FSG sont assuré-e-s auprès de la Caisse d'assurance de sport de la FSG contre la responsabilité civile, les dommages aux lunettes et les accidents supplémentaires. En outre, le règlement de la Caisse d'assurance de sport de la FSG doit être respecté.

**Repas** La STV Wangen SZ propose une restauration variée directement sur l'aire de compétition. Après les compétitions, un bar convivial vous invite à terminer la journée dans une ambiance détendue.

**Hébergement** Les sociétés sont libres de passer la nuit dans la région de Wangen/ Lachen si elles le souhaitent, à elles de l'organiser.

**Annexes**

- Prescriptions de concours des Championnats suisses 2026 de course de navette

Pour toute question, prière de prendre contact avec le CO :

Lukas Halef, n° de tél. 079 944 38 70, [halef.lukas@gmail.com](mailto:halef.lukas@gmail.com)